



URBANISME

PLACES DU CŒUR : LANCEMENT DE LA PREMIÈRE PHASE - AOÛT 2023

La première phase des travaux des places du cœur, dans notre centre-ville, approche à grands pas.

Elle va être précédée par une période de fouilles archéologiques.

Publié le 10 août 2023

Après plusieurs mois de concertation et d'élaboration en vue du réaménagement des places du cœur du centre-ville (Place Saint-Maclou et Place du Marché au Blé), la phase d'archéologie va débiter. Elle est préalable à ces travaux. Celle-ci commencera **lundi 21 août** afin de préparer la séquence des fouilles menées par les archéologues en septembre. Des ateliers seront organisés, ils permettront de découvrir l'histoire de la Ville.

Le réaménagement des places du cœur est un projet qui a été co-construit avec les habitants et les commerçants, au cours de 4 ateliers/réunions publiques qui ont eu lieu en 2022.

Lors des deux premiers ateliers de concertation, plusieurs constatations ont été faites de manière collective :

- Des places **trop minérales avec plus de 2500m² de pavés et de bitumes imperméables.**
- Une trop **faible présence d'espaces verts** sur le site avec pour conséquence, **une très faible infiltration** des eaux de pluies. En dehors des arbres, **la végétation est en effet inexistante.** Ces conditions provoquent un réel danger pour les arbres qui sont en stress hydrique et donc, en danger, avec une pousse anormale.
- Une implantation actuelle très resserrée des arbres sur la place Saint-Maclou avec pour conséquence que ces arbres (Koelreutérias ou savonnières) ont une hauteur plus faible que la normale.

L'équipe municipale s'est engagée pour plus de végétation, plus de nature et de biodiversité en ville.

LE PROJET, LE MAÎTRE D'ŒUVRE

Les Ateliers Lion, architectes, urbanistes et paysagistes, ont été désignés maître d'œuvre du projet qui a reçu une large approbation des habitants et des commerçants.

Durant plusieurs mois et conformément aux attentes formulées lors des concertations ils vont aménager une place à la **circulation apaisée, beaucoup plus végétalisée**, avec un grand miroir d'eau à circuit fermé et de généreuses terrasses.

Récemment des travaux nocturnes ont été nécessaires sur les canalisations à la suite de ruptures. **Les réseaux techniques sont hors d'âge** (eau et électricité notamment) et doivent être remplacés dans les plus brefs délais pour **la sécurité de tous, la salubrité et la conformité de ces réseaux**.

La mise en conformité obligatoire des réseaux aurait pour incidence d'accentuer le mauvais état des racines, et mènerait à un dépérissement lent mais certain des arbres. Les experts ont donc préconisé de procéder à la coupe de 19 arbres qui auront une seconde vie car ils seront recyclés en copeaux. Cette coupe permettra aussi aux arbres **d'avoir plus d'espace et de bénéficier d'un meilleur accès à l'eau et à la lumière. Les nouveaux arbres seront bien adaptés au site et au changement climatique**.

Malgré l'émotion provoquée par cette situation, mais **conscients de ses responsabilités** pour la transition écologique, l'équipe municipale a décidé que **près du double d'arbres serait replanté**.

Ce sont donc **33 arbres** qui seront replantés, soit **14 arbres supplémentaires**.

En complément :

- **Plus de 1 500 nouveaux plants** (fleurs, graminées etc.) seront ajoutés pour **diversifier la végétation** et donc la biodiversité, **conformément aux engagements de campagne** du Maire, Raphaël Cagnet.

- Une strate arbustive basse plantée aux pieds des arbres permettra de les **protéger des canicules**. Elle permettra aussi à **l'eau de s'infiltrer directement** dans la terre et donc de nourrir les arbres qui seront ainsi en **meilleure santé**.



« Comme vous, nous souhaitons que cette place respire à nouveau grâce, notamment, à la qualité et à la quantité de végétaux que nous allons planter. C'est une nouvelle étape pour que notre ville, Mantesla-Jolie, soit plus respectueuse et soucieuse de notre planète. Cela rejoint également tout ce que l'équipe municipale a engagé, notamment sur les cours d'école, les travaux d'aménagement ou encore la plantation de 1000 arbres supplémentaires. »
Raphaël Cagnet

DOCUMENT OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

[Retrouvez le communiqué de presse](#)



